



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLAN D'ACTION 2016 - 2026

Ville de
Saguenay
au service du citoyen



La préparation de ce plan de développement durable a été entreprise avec le concours du Fonds municipal vert, un fonds financé par le gouvernement du Canada et géré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré ce soutien, les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et n'engagent nullement la responsabilité de la Fédération canadienne des municipalités, ni celle du gouvernement du Canada.

©2015, *Ville de Saguenay*. Tous droits réservés.





TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	4
Mot du président de la commission de l'environnement et du développement durable	5
Mot de la direction générale	6
Saguenay, une ville en changement	7
Une démarche organisationnelle et territoriale	8
Les grandes étapes de la démarche	8
L'état des lieux	8
L'encadrement et l'orientation	9
Les consultations	10
La priorisation	11
Le plan d'action 2016-2026	12
ORIENTATION 1 : Assurer la qualité des milieux de vie	13
ORIENTATION 2 : Améliorer les infrastructures et les services favorisant le transport actif, collectif et durable	21
ORIENTATION 3 : Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre	27
ORIENTATION 4 : Assurer une gestion durable des matières résiduelles	31
ORIENTATION 5 : Assurer une gestion durable de l'eau	43
ORIENTATION 6 : Rehausser la qualité de vie	46
ORIENTATION 7 : Adopter des pratiques durables	50
ORIENTATION 8 : Mettre en œuvre le plan de développement durable	53
Conclusion	54
Remerciements	55
Équipe de réalisation	55
Bibliographie	56

MOT DU MAIRE

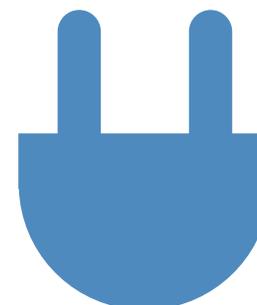
Au nom de mes collègues du conseil municipal, c'est avec beaucoup de fierté que la Ville de Saguenay présente son premier plan de développement durable adopté le 5 octobre 2015.

Le document que vous lisez constitue une étape cruciale dans la démarche de longue haleine débutée en 2011. À cette occasion, sept journées de consultation et de validation auxquelles plus de 500 citoyens et agents municipaux avaient participé ont servi de base pour l'élaboration du plan à partir des propositions d'action alors récoltées.

Le plan de développement durable permettra à la Ville de Saguenay de minimiser l'impact de ses activités sur les générations à venir et d'agir en organisation écoresponsable. Nous sommes convaincus de l'importance de changer nos manières d'agir dans l'ensemble de nos activités pour ainsi développer de nouvelles façons de faire qui réduiront les effets néfastes sur notre planète et préserveront un environnement sain pour nos enfants et petits-enfants.

Espérant que vous choisirez de combiner vos efforts aux nôtres dans ces actions communes à venir au cours des prochaines années, je vous souhaite bonne lecture.

Jean Tremblay,
Maire de Saguenay



MOT DU PRÉSIDENT

DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au nom de la commission de l'environnement et du développement durable de Saguenay, je tiens à remercier tous les gens qui ont pris part à la démarche de développement durable et ont contribué à l'élaboration de ce plan d'action. Un merci particulier à mon collègue Bernard Noël, conseiller municipal, qui était président lorsque le travail a débuté, de même qu'aux membres impliqués dans les comités d'orientation, aux citoyens et au personnel de l'organisation municipale qui ont participé activement aux consultations.

La concertation qui a marqué ce grand exercice visant notre amélioration est à souligner et a constitué un bon tremplin pour la suite des choses. Nous devons maintenant continuer sur la même tangente, car c'est ensemble que nous mettrons en œuvre ce plan de développement durable.

Nous avons posé de nombreux gestes dans cette veine au cours des dernières années. Ces actions ont commencé à développer la conscience environnementale de notre population. En conséquence, nous sommes prêts à faire face aux prochains défis, d'autant que nous implantons un train de mesures reflétant la volonté de nos citoyens.

Luc Blackburn,

Président de la commission de l'environnement
et du développement durable



MOT DE LA **DIRECTION GÉNÉRALE**

Se préparant à entrer dans une nouvelle ère avec son plan de développement durable, la Ville de Saguenay a déjà amorcé plusieurs des actions de ce dernier.

En ce sens, les façons de faire mentionnées dans le présent document s'inscriront donc dans un processus d'amélioration continue et de consolidation. Notre expertise acquise dans les dernières années et le succès continu que nous connaissons nous permettent d'anticiper positivement les prochaines étapes.

Comme jamais, le développement durable se retrouvera au cœur de la planification et de nos pratiques de gestion. Notre nouvel outil de planification permettra à Saguenay de devenir une ville plus durable et d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée, objectifs dont les résultats seront bien sûr quantifiables, mesurables et vérifiables.

Après presque 14 ans d'existence, Saguenay franchit donc une nouvelle étape avec cette stratégie globale. Forts de l'expérience passée, l'appareil municipal et toute l'organisation prendront le rôle de chefs de file dans ce grand défi collectif qu'est le nouveau plan de développement durable.

Jean-François Boivin,
Directeur général de la Ville de Saguenay



SAGUENAY, UNE VILLE EN CHANGEMENT

La Ville de Saguenay s'est inscrite dans une démarche de développement durable dans le but de satisfaire les besoins essentiels de ses citoyens, d'utiliser rationnellement et durablement les ressources naturelles, de maintenir et de sauvegarder les écosystèmes et les processus qui régissent la vie, la coopération des peuples et la solidarité entre les générations actuelles et à venir.

Affecté à un grand territoire de planification, le plan de développement durable a été conçu pour répondre à cette préoccupation et reconnaître le besoin d'adopter des actions pour rendre meilleur le réseau de transport et favoriser le transport actif, collectif et durable. Il porte également une réflexion sur le type d'aménagement souhaité et souhaitable afin de définir de nouvelles lignes directrices pour son développement et celui des générations à venir. Le plan contient également un engagement ferme pour l'amélioration de la qualité de vie grâce aux actions de lutte à la pauvreté, de protection du patrimoine culturel, historique et naturel, d'accès au savoir et à la culture, de gouvernance participative et de solidarité entre les générations. Il reflète également les actions pour adopter un approvisionnement responsable et des mesures pour informer, sensibiliser et éduquer le citoyen sur les pratiques à préserver et à valoriser. Ce plan d'action saura probablement relever le défi de l'atténuation des gaz à effet de serre de la même manière pragmatique qu'il abordera la gestion durable des matières résiduelles et la protection des ressources eau, sol et biodiversité.

Néanmoins, les défis sont nombreux et c'est en travaillant tous ensemble que nous arriverons à un développement qui répond aux besoins du présent en sauvegardant les systèmes qui supportent la vie sur terre, desquels le bien-être des générations actuelles et futures dépend.





UNE DÉMARCHE ORGANISATIONNELLE ET TERRITORIALE

La démarche de développement durable entreprise par la Ville de Saguenay réside dans une approche participative basée sur l'intérêt, la responsabilisation et l'implication des individus afin qu'ils deviennent des acteurs et des agents de changement.

La démarche a été entreprise au niveau organisationnel, mettant à profit l'expérience et les connaissances du personnel et des élus, et au niveau territorial, en invitant la population à participer à des forums citoyens.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

L'état des lieux

En premier lieu, Saguenay devait connaître la situation concernant les différentes problématiques présentes sur le territoire. Un portrait de « l'état des lieux » a été réalisé conjointement avec l'Université du Québec à Chicoutimi. Il se voulait le cadre de référence permettant aux citoyens et aux acteurs territoriaux de mesurer les forces et les faiblesses existantes dans la communauté et d'établir des constats.



LES GRANDES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE (suite)

L'encadrement et l'orientation

Afin d'encadrer le volet collectif de la démarche, un comité de développement durable, constitué de 19 membres provenant des domaines agricole, communautaire, public, entrepreneurial, environnemental et de la grande industrie, a été formé.

L'approche corporative a, pour sa part, été soutenue et orientée par une équipe de validation représentative de l'organisation municipale, formée de 11 employés cols blancs, cols bleus et cadres.

Ces comités avaient pour mandat de valider les différentes étapes de la démarche et de s'assurer de l'adhésion de l'appareil administratif et de la population à la formule proposée.

Plusieurs outils de communication ont été produits afin d'inviter les gens à participer aux différentes consultations : capsules vidéo, affiches, parutions dans les journaux, diffusion sur les panneaux publicitaires. De plus, afin de faciliter l'accessibilité au plus grand nombre de participants, le transport en commun était offert gratuitement lors des journées de consultation de même qu'un service de halte-garderie directement sur les lieux.





LES GRANDES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE (suite)

Les consultations

Suivant le principe d'exemplarité, l'organisation municipale a initié, au printemps 2011, une réflexion sous forme de forum ouvert. L'ensemble du personnel et des représentants politiques était invité à se questionner et à revoir ses procédures. Ce sont 300 agents municipaux qui ont participé à la démarche. Au cours des trois jours d'atelier, plus de 500 propositions ont émané des différents échanges, lesquelles furent conciliées dans près de 60 rapports.

Le volet territorial, pour sa part, a permis de faire appel à chacun des citoyens et à l'ensemble des organisations, acteurs économiques et institutions présentes sur le territoire afin d'harmoniser les actions et devenir écoresponsable. C'est au printemps 2012 qu'ont eu lieu les forums citoyens dans les trois arrondissements de la ville. Les 137 participants étaient invités à répondre à la question suivante : « *Comment faire de Saguenay une ville durable?* » pour ainsi établir les balises de ce que devrait contenir le Plan de développement durable de la Ville de Saguenay. Ce sont 170 propositions qui en sont émergées.





LES GRANDES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE (suite)

La priorisation

Toutes les propositions d'action récoltées lors de ces forums ont été colligées et structurées au cours d'un atelier de priorisation auquel ont participé 80 agents municipaux. À la suite de cet atelier, un comité de pilotage formé de différents directeurs de service a été formé. Ce comité avait pour mandat d'arrimer au plan d'action les objectifs gouvernementaux, les priorités stratégiques des services de la Ville et les différentes politiques nationales et provinciales. Cet arrimage fait du plan de développement durable de la Ville de Saguenay un outil précieux de planification stratégique.



LE PLAN D'ACTION 2016-2026

Le plan de développement durable de la Ville de Saguenay comporte huit orientations stratégiques. Chacune de celles-ci comprend une série d'objectifs, de mesures, d'actions et de moyens regroupés par thèmes et est le reflet des gestes perçus comme les plus prioritaires et les plus significatifs pour les différents intervenants qui ont participé à la démarche.

Afin d'assurer la mise en œuvre et une reddition de compte efficace des actions qui seront posées en faveur du développement durable à Saguenay, le plan d'action détaille l'échéancier et les indicateurs de performance pour chacun des moyens proposés.



OBJECTIF 1

Élaborer une vision du développement résidentiel dans une perspective de développement durable

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
1 Mettre en place un mode de gestion des développements et des constructions résidentielles sur le territoire	À l'intérieur des périmètres urbains : assurer une mise en disponibilité de nouveaux terrains résidentiels et de nouveaux secteurs résidentiels en fonction des besoins	Évaluer la demande et la création de nouveaux logements à l'intérieur des périmètres urbains	En cours		• Pourcentage de demandes en zone urbaine/territoire total
		Connaître l'offre actuelle de terrains résidentiels et de mise en disponibilité potentielle de nouveaux secteurs résidentiels à l'intérieur des périmètres urbains	En cours		• Nombre de terrains cartographiés • Nombre de terrains disponibles/ secteur/année
		Adopter des mesures pour rendre disponibles les terrains et les sites potentiels en fonction de critères d'évaluation		X	• Nombre de dispositions adoptées par le conseil/année
	À l'extérieur des périmètres urbains : définir une politique de dispense de services municipaux et paramunicipaux et le type de développement souhaité dans les différents secteurs (villégiature, rang, boisé) en fonction de critères physique, technique, urbanistique et économique	Définir les caractéristiques des secteurs (villégiature permanente, villégiature temporaire, boisé, services existants, voie de circulation, accès au transport en commun)	En cours		• Nombre de secteurs caractérisés/année
		Définir le caractère des voies de circulation (droit de passage, rue privée, voies publiques), la présence des réseaux d'aqueduc et d'égout et la présence de traverse de piéton	En cours		• Nombre de voies de circulation caractérisées/année • Longueur du réseau caractérisé/ année
		Définir le niveau de services publics offerts sur le territoire rural : présence des réseaux d'aqueduc et d'égout, entretien des voies de circulation, schéma de couverture de risques, accès au transport en commun	En cours		• Nombre de services publics desservis/voie de circulation
		Proposer une politique de développement et de dispense de services municipaux à l'extérieur des périmètres urbains		X	• Nombre de dispositions adoptées par le conseil/année

OBJECTIF 2

Préserver et améliorer la qualité des milieux résidentiels

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance	
2 Conserver la valeur des bâtiments dans les quartiers résidentiels existants	Identifier les secteurs résidentiels à revitaliser et mettre en place des mesures et des interventions pour conserver la valeur des bâtiments	Évaluation des secteurs résidentiels en fonction d'indicateurs (valeur des propriétés, population, nombre de permis, occupation du sol)	En cours		• Nombre de secteurs résidentiels évalués/année	
		Identification des investissements publics et privés dans les secteurs résidentiels (occupation du sol)	En cours		• Nombre de secteurs identifiés versus le nombre de projets réalisés dans les secteurs/année	
		Identification des secteurs à revitaliser ou affichant une baisse de valeur des propriétés	X		• Nombre de secteurs à revitaliser/année	
		Proposer la mise en place de programmes d'aide (soutien à la rénovation, à l'acquisition de propriété) et d'investissement public (parcs, travaux municipaux, plantation d'arbres, espaces verts) pour soutenir les secteurs résidentiels	X		• Nombre de projets proposés et soutenus/année	
	Augmenter le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens envers leur quartier	Reconnaître les bâtiments et les ensembles patrimoniaux et s'assurer de leur mise en valeur	En cours		X	• Nombre de bâtiments patrimoniaux identifiés/année • Nombre de bâtiments rénovés/année
		Reconnaître, protéger et soutenir la forêt urbaine et les espaces naturels	En cours		X	• Superficie d'espaces naturels/quartiers identifiés/année • Superficie d'espaces naturels protégés/année
		Reconnaître et protéger les espaces verts (parcs)	En cours		X	• Superficie d'espaces verts identifiés/quartier/année

OBJECTIF 2 (suite)

Préserver et améliorer la qualité des milieux résidentiels

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
3 Apaiser la circulation (vitesse, bruit, densité)	Promouvoir l'utilisation de la marche et de la bicyclette sur les collectrices et les artères (aménagement du domaine public) ainsi que l'utilisation du transport en commun	Intégrer des aménagements favorisant les déplacements actifs et le passage piétonnier sur nos principales voies de circulation	Selon les opportunités		• Nombre d'aménagements réalisés/année
		Créer des zones tampons vertes le long des voies de circulation (écrans visuels et sonores, arbres coupe-vents)	Selon les opportunités		• Nombre de projets réalisés/année
		Mettre en place le réseau piétonnier et cyclable urbain prévu au plan d'urbanisme; rendre accessibles aux vélos et aux piétons, le transport en commun, les écoles, les parcs, les bâtiments publics et les pôles d'emplois; faciliter les liens entre les quartiers.	Selon les opportunités		• Nombre de projets réalisés/année

OBJECTIF 3

Créer des milieux de vie attrayants, valorisés et multifonctionnels dans les centres-villes

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
4 Aménager des centres-villes durables	Prioriser les modes de déplacements actifs et collectifs (piétons, vélos et autobus)	Identifier les circuits de déplacements (promenade, récréatifs, commerciaux)	X		• Nombre de circuits identifiés et adoptés par le conseil/année • Nombre de déplacements/année
		Identifier les corrections pour les circuits de déplacements sécuritaires des piétons et des cyclistes le long des circuits de déplacements	X		• Nombre de circuits corrigés /année
		Réaliser les aménagements le long des circuits de déplacements actifs et collectifs	Selon les opportunités		• Nombre de projets réalisés/année



ORIENTATION 1

Assurer la qualité des milieux de vie

OBJECTIF 3 (suite)

Créer des milieux de vie attrayants, valorisés et multifonctionnels dans les centres-villes

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
4 (suite) Aménager des centres-villes durables	Créer des centres-villes animés avec des places et espaces publics	Identifier et évaluer les places publiques et les aménagements existants le long des circuits de déplacements (activités, animations)	X		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de places publiques identifiées/année • Nombre de places publiques évaluées/année
		Proposer la réfection de places publiques et d'aménagements le long des circuits de déplacements	X		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de places publiques proposées/année
		Réaliser et mettre en place les aménagements de l'espace public le long des circuits de déplacements (activités, animations)	Selon les opportunités		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réfections réalisées/année
	Créer des centres-villes animés avec des façades de bâtiment attrayantes, ouvertes et intéressantes (matériaux, couleurs) pour les piétons et cyclistes	Cartographier les façades des bâtiments en fonction de l'attrait	X		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bâtiments identifiés/année
		Localiser les secteurs problématiques et évaluer l'état des principales rues sur les circuits de déplacements	X		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de secteurs problématiques identifiés/année • Nombre de rues principales évaluées/année
		Proposer le long des circuits de déplacements un programme de rénovation des façades visant à doter les centres-villes de façades actives et attrayantes	X		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes ou mesures adoptés/année
		Réviser et adopter un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de façades actives et attrayantes	X		<ul style="list-style-type: none"> • ND

OBJECTIF 3 (suite)

Créer des milieux de vie attrayants, valorisés et multifonctionnels dans les centres-villes

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
4 (suite) Aménager des centres-villes durables	Créer une mixité fonctionnelle et développer un esprit de quartier	Établir un mode de gestion et un suivi de l'occupation résidentielle, commerciale, de service, industrielle, récréative (festival, animation), institutionnelle et de l'agriculture urbaine	X		• Superficie de l'occupation du territoire cartographiée/année
		Localiser les fonctions et évaluer les vocations potentielles dans les centres-villes dans une optique durable et fonctionnelle	X		• Nombre de fonctions localisées/année • Nombre de vocations potentielles évaluées/année
		Adapter la planification et le cadre réglementaire pour favoriser la mixité des fonctions	X		• Nombre de règlements adoptés/année
		Préparer et mettre en oeuvre un programme particulier d'urbanisme	X		• Nombre d'actions du PPU réalisées/année
		Mettre sur pied une table de concertation visant la participation des groupes et citoyens au développement durable des centres-villes	X		• Nombre de rencontres/année

OBJECTIF 4

Assurer la protection des paysages et des milieux naturels

PROTECTION ET CONSERVATION

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
5 Mettre en valeur et préserver le caractère naturel de la rivière Saguenay, des grandes rivières et du lac Kénogami	Renforcer et protéger l'aspect naturel du couloir des rivières et du lac Kénogami	Augmenter la superficie des espaces protégés dans les corridors riverains	X		<ul style="list-style-type: none"> • Superficie protégée/année • Nombre de terrains publics inventoriés/année
	Améliorer l'image générale des parcours riverains	Protéger les paysages en limitant les coupes totales (plan de gestion forestière)	En continu		<ul style="list-style-type: none"> • Superficie boisée dans la zone de protection visuelle/année
		Développer un concept d'analyse de gestion des constructions et des aménagements dans le corridor de la rivière Saguenay, des grandes rivières et du lac Kénogami		X	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de constructions et d'aménagements analysés/année
	Améliorer l'accessibilité publique aux rives et plans d'eau	Cibler et aménager des sites publics en bordure des plans d'eau	Selon les opportunités		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'aménagements réalisés/année
6 Protéger les bandes riveraines	Appliquer le cadre normatif visant la protection des bandes riveraines	Implanter un processus de surveillance et de respect réglementaire	X		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'inspections sur les sites réalisées/année
		Assurer le suivi des remises en état de bandes riveraines	X		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de remises en état effectuées/année
		Offrir des formations sur la réglementation relative aux bandes riveraines aux inspecteurs municipaux	En continu		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations offertes/année
	Sensibiliser la population aux rôles des bandes riveraines et à l'importance de leur protection en diffusant l'information existante	Diffuser l'information existante	En continu		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année

OBJECTIF 4 (suite)

ORIENTATION 1 Assurer la qualité des milieux de vie

Assurer la protection des paysages et des milieux naturels

PROTECTION ET CONSERVATION

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
7 Établir une politique de foresterie urbaine	Élaborer une politique de foresterie urbaine (conservation, réglementation sur l'abattage d'arbres, planification du reboisement, préservation des corridors naturels, etc.)	Créer un comité pour l'élaboration d'une politique de foresterie constitué d'employés municipaux, d'élus et de représentants d'organismes locaux		X	• Nombre de rencontres du comité/année
		Réaliser un répertoire des arbres patrimoniaux et des boisés d'intérêt (bilan de santé, localisation, mode de conservation)		X	• Nombre d'arbres répertoriés/année • Nombre de boisés répertoriés/année
		Sensibiliser la population et le personnel à l'arbre en milieu urbain en diffusant l'information existante	En continu	• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année	
8 Promouvoir les aménagements et initiatives écologiques	Instaurer et poursuivre les bonnes pratiques municipales	Favoriser l'infiltration naturelle des eaux de surface dans les projets d'aménagement	Selon les opportunités		• Nombre d'aménagements réalisés/année
		Poursuivre l'initiative des quartiers blancs	En continu		• Nombre de nouveaux quartiers blancs/année
		Valoriser le bois des arbres abattus par les services municipaux afin de les détourner de l'enfouissement	En continu		• Quantité de bois valorisé/année
		Tenir compte de la présence des îlots de chaleur sur le territoire urbain (référence cartographique)	En continu		• Nombre d'îlots de chaleur pris en compte/année
	Préserver les cours d'eau et les milieux humides d'intérêt	Identifier les milieux humides et les cours d'eau non cartographiés	En cours		• Nombre de milieux humides identifiés/année • Nombre de cours d'eau identifiés/année
		Poursuivre le plan de conservation des milieux naturels de Saguenay 2012-2013-2014 - Adopter des mesures de protection des milieux			• Nombre de mesures réalisées/année
		Obtenir des servitudes à des fins de conservation dans les nouveaux développements	En cours		• Nombre de servitudes enregistrées/année



OBJECTIF 5

Assurer le contrôle des sites contaminés

SITES CONTAMINÉS

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
9 Assurer la mise en place de mécanismes de contrôle pour gérer les sites contaminés	Doter la Ville d'une vue d'ensemble de ses terrains contaminés	Créer un inventaire des sites municipaux contaminés d'après les informations disponibles dans les différents services impliqués	En cours		• Nombre de sites contaminés inventoriés/année
		Procéder à l'évaluation des risques de contamination et de migration de la contamination pour les terrains appartenant à la Ville	En continu		• Nombre de sites contaminés évalués/année
		Produire un plan d'action sur la gestion des terrains contaminés	En cours		• ND





OBJECTIF 1

Maintenir une offre de service fiable, sécuritaire et accessible

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
10 Développer un service de transport en commun de fin de semaine à coût nul	Implanter la phase 1 du nouveau plan de transport et mesurer les résultats	Effectuer un sondage et une analyse de réseau	En cours		• Nombre d'heures productives vs coût d'exploitation
11 Développer le réseau de transport en commun	Réviser et finaliser le plan de transport en fonction des résultats - phase 2	Inventaire des besoins	X		• Nombre d'heures productives vs coût d'exploitation
		Enquête <i>Origine - Destination</i>			
		Sondage			
		Plan de mobilité (Saguenay)			
12 Développer une politique tarifaire	Réaliser une analyse comparative des coûts	X			
	Renouveler les ententes avec les partenaires du CADUS	X			
13 Favoriser l'utilisation d'un cocktail-transport alternatif à l'auto-solo	Installer des supports à vélo aux autobus		En continu		



ORIENTATION 2
Améliorer les infrastructures et les services favorisant le transport actif, collectif et durable

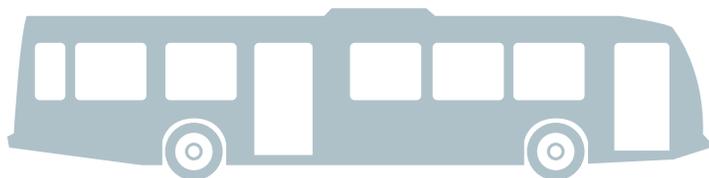


OBJECTIF 1 (suite)

Maintenir une offre de service fiable, sécuritaire et accessible

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
14 Offrir un meilleur service à la clientèle et faciliter les déplacements quotidiens	Moderniser le site Web de la STS	Rendre disponible une carte interactive pour faciliter la planification des déplacements par l'utilisateur	En cours		
		Rendre le site Web plus convivial et accessible à tous			
		Implanter une bande alerte pour informer les utilisateurs lors de perturbations sur le réseau			
	Implanter un planificateur de trajets	Améliorer l'ergonomie du planificateur des trajets			
		Faciliter la planification des déplacements par l'utilisateur			
	Développer une application mobile				
15 Élaborer un plan de mobilité durable	Restructurer le plan de transport		X		
	Actualiser les normes de service				
	Actualiser le plan stratégique				



OBJECTIF 2

Exercer un leadership en mobilité durable et influencer le développement régional

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d’y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
16 Hausser l’achalandage du transport urbain	Rencontrer les principaux employeurs régionaux et leur proposer des services de transport personnalisés pour leurs employés	Tenir des rencontres ciblées	X		• Nombre d’entreprises rencontrées/année
		Développer un programme <i>Employeur</i>			• Nombre d’entreprises participantes/année
	Participer aux travaux du CADUS	Participer au plan d’action du CADUS			• ND
		Favoriser l’utilisation des modes de transport alternatifs à l’auto-solo dans une perspective de développement durable			• ND
	Participer au comité d’urbanisme de la Ville de Saguenay			• Nombre de rencontres/année	
17 Réduire la dépendance au pétrole	Participer à la table régionale de réduction de la dépendance au pétrole	Participer à l’élaboration et la mise en œuvre des actions proposées par la table	X		• Nombre de rencontres/année • Nombre d’actions réalisées/année
18 Rehausser l’image du transport en commun	Communiquer les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux du transport en commun et des activités de la STS au niveau local	Plan de communication	X		• Nombre de programmes d’ISÉ diffusés/année
19 Optimiser l’utilisation des ressources	Poursuivre l’utilisation des nouvelles technologies pour augmenter la performance (SAE : système d’aide à l’exploitation - transport régulier et adapté)	Ajouter des indicateurs sociaux et environnementaux dans le tableau de bord du suivi et les communiquer au même titre que les indicateurs de qualité	En continu		• Nombre d’indicateurs ajoutés/année • Nombre d’indicateurs communiqués/année

OBJECTIF 3

Intégrer progressivement les principes de développement durable dans la gouvernance, les pratiques de gestion et les outils de travail de la STS

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
20 Adopter une politique de développement durable	Proposer au conseil d'administration une politique de développement durable		X		• ND
	Développer un plan de communication interne et externe	Organiser des sessions d'information et des groupes de discussion avec les employés			• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
		Développer un plan de sensibilisation et de participation des équipes au plan d'action			
21 Mettre à jour le plan stratégique en introduisant les principes de développement durable	Intégrer les actions du plan de développement durable au plan stratégique		X		• ND
22 Réduire les appels/ ruptures de services, les coûts d'exploitation et améliorer la durée de vie des équipements	Implanter le système de gestion de l'entretien MIR-RT aux ateliers mécaniques	Offrir de la formation continue aux employés	En cours		• Coûts d'exploitation/année
	Mettre à jour le guide de défauts				• ND
	Augmenter la part d'achats groupés réalisée auprès de l'ATUQ (Association du transport urbain du Québec) incluant des critères de développement durable	Reste informé des possibilités d'achats regroupés incluant les critères de développement durable	En continu		• Nombre d'achats regroupant les critères de DD effectués/année
23 Élaborer une politique d'approvisionnement responsable	Proposer au conseil d'administration un projet révisé de politique d'approvisionnement responsable	Inclure les clauses relatives à la politique d'approvisionnement dans les devis d'appel d'offres	X		• Nombre de clauses relatives à la politique incluses dans le devis/année
24 Poursuivre les implications avec la communauté			En continu		



OBJECTIF 4

Diminuer notre empreinte environnementale

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
25 Élaborer un plan de gestion des matières résiduelles de la STS	Réaliser un inventaire des matières résiduelles générées dans les terminus, les autobus et les bureaux, ainsi que lors des entretiens		X		• ND
	Détailler des actions à mettre en œuvre et les moyens d'y arriver				
26 Diminuer la consommation d'énergie	Évaluer les gains potentiels en énergie	Rencontrer un conseiller d'Hydro-Québec	En cours		• ND
	Réaliser un inventaire des subventions auxquelles la STS est admissible				• Nombre de financements obtenus/année
	Plan de communication				• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
27 Diminuer la consommation de carburant	Acquérir des autobus hybrides		X		• Nombre de véhicules acquis/année
	Analyser l'option « minibus » - 30 pieds				
	Utiliser des minibus				
	Analyser l'alimentation des autobus au gaz naturel				
	Adopter un règlement d'arrêt-moteur				
	Former les employés sur l'écoconduite				• Quantité de carburant économisée/année
			• Nombre d'employés formés/année		



ORIENTATION 2

Améliorer les infrastructures et les services favorisant le transport actif, collectif et durable

OBJECTIF 5

Améliorer la qualité de vie au travail et l'attractivité de la STS comme employeur

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
28 Actualiser le plan de formation et s'assurer que toutes les dimensions du DD y soient présentes	Développer des formations axées sur : la gestion de situations difficiles, le service à la clientèle, la conduite préventive (écoconduite), les compétences techniques, les autobus hybrides et les technologies dans les outils de gestion		En cours		• Nombre de formations données/année
	Réviser les formations de base et y ajouter les éléments du DD				
	Former les employés de la STS relativement aux événements écoresponsables				
29 Réviser le manuel de formation des chauffeurs et du personnel à l'entretien pour y intégrer les compétences en lien avec les engagements de la STS relatifs au DD (embauche, formation continue, formation ponctuelle)	Actualiser l'accueil pour y ajouter la politique et les engagements de développement durable		En cours		• ND
30 Améliorer la santé et la sécurité sur les lieux de travail (SST)	Développer un plan de prévention en SST	Réviser et améliorer les mesures en place et les consigner	En cours		• Nombre de mesures révisées et consignées/année
	Former un comité de sécurité routière				• Nombre d'interventions effectuées/année
	Développer un programme de reconnaissance des bons coups (conduite exemplaire, initiatives SST et environnementales, économies financières, etc.)				• Nombre de bons coups réalisés/année

OBJECTIF 1

Améliorer l'efficacité énergétique

ÉNERGIE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance	
31 Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)	Réaliser un inventaire des émissions de GES	Identifier les sources d'émissions de GES municipales et paramunicipales	X		• Quantité de GES émis/année	
	Doter la Ville d'un plan d'action quinquennal visant l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de GES	Maintenir le portrait de la consommation énergétique de tous les bâtiments et équipements (problèmes existants, investissements requis et subventions potentielles)	X		• Quantité d'énergie consommée par bâtiment et/ou équipement/année	
	Mettre en œuvre le plan d'action visant l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de GES	Créer un poste permanent de coordonnateur à la gestion de l'énergie		X		• ND
		Créer un comité d'amélioration de l'efficacité énergétique responsable du suivi du plan d'action		X		• Nombre de rencontres du comité/année
		Assurer une vigie des programmes d'aide financière disponibles		X		• Nombre de programmes relevés/année
		Poursuivre la promotion de campagnes de sensibilisation (<i>Petits gestes, gros résultats</i> , etc.)		En continu		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année

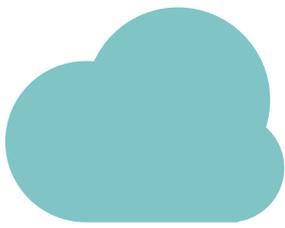


OBJECTIF 1 (suite)

Améliorer l'efficacité énergétique

ÉNERGIE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
32 Sensibiliser les employés municipaux à l'efficacité énergétique	Susciter l'intérêt des utilisateurs à économiser l'énergie	Responsabiliser chaque individu à éteindre sa lumière et son ordinateur	X		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
		Communiquer aux employés municipaux le plan d'action en efficacité énergétique ainsi que ses objectifs économiques et environnementaux	X		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
	Faire la promotion de l'écoconduite	Former le personnel à l'écoconduite	En continu		• Nombre d'employés formés/année
		Poursuivre le programme d'achat des véhicules écoénergétiques (adapter la taille et le type de véhicule en fonction de la tâche à accomplir)	X		• Relevé des types de véhicules achetés/année • Nombre de clauses spécifiques incluses aux devis techniques/année
		Poursuivre le projet pilote de conversion au propane et gaz naturel de véhicules ciblés	En continu		• Nombre de véhicules convertis/année • Quantité de carburant économisé/année
		Favoriser la location de véhicules de petite taille, à faible consommation d'essence	X		• Relevé des types de véhicules loués/année
		S'assurer du bon état du parc de véhicules moteurs par la formation du personnel	X		• Nombre de formations « avant départ » données/année



ORIENTATION 3 Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

OBJECTIF 1 (suite)

Améliorer l'efficacité énergétique

ÉNERGIE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
33 Augmenter la performance énergétique et environnementale des bâtiments	Encourager les pratiques écoénergétiques lors de la rénovation et de la construction (domaines privé et municipal)	Compléter et maintenir un cadre normatif de construction et de rénovation guidant les entrepreneurs en efficacité énergétique	X		• Nombre de normes appliquées/année
		Inclure des spécifications concernant le choix des équipements en fonction d'une meilleure efficacité énergétique dans les devis et appels d'offres	X		• Nombre d'équipements alternatifs installés/année • Nombre de clauses inscrites au devis/année
	Optimiser les systèmes d'éclairage	Moderniser les systèmes d'éclairage dans les bâtiments	X		• Nombre d'interventions réalisées
		Moderniser l'éclairage extérieur (incluant l'éclairage de rue, des parcs, etc.)	X		• Nombre d'interventions réalisées
	Optimiser les systèmes de chauffage et de climatisation	Ajuster les systèmes de chauffage centraux et de climatisation afin d'améliorer leurs performances (programmer les systèmes en fonction des horaires et température d'opération)	X		• Nombre de bâtiments ajustés/année
Réaliser des projets d'optimisation de systèmes (« commissioning »)	Réaliser les projets priorités au cours des dernières années (majeurs et modérés)	X		• Nombre de projets réalisés/année	
34 Planifier la remise en service (processus de réoptimisation) des bâtiments municipaux	Investiguer les différents bâtiments municipaux	Évaluer la remise en service à court, moyen et long termes	X		• Nombre de bâtiments investigués/année
	Dresser le plan des investissements requis	Dresser un portrait des coûts en immobilisations liés aux opportunités relevées et planifier les ressources financières, matérielles et humaines requises	X		• Nombre de projets acceptés/année

OBJECTIF 1 (suite)

Améliorer l'efficacité énergétique

ÉNERGIE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
35 Effectuer la remise en service (processus de réoptimisation) des bâtiments municipaux	Planifier les travaux de remise en service	Réaliser les plans et devis pour les travaux de remise en service	X		• Nombre de plans et devis réalisés/année
	Initier les travaux de la remise en service (implantation, formation et transfert)	Réaliser les travaux reliés aux différentes recommandations qui nécessitent peu d'investissement (< 5 000 \$) à la suite de la remise en service	X		• Nombre de travaux réalisés/année
		Réaliser les travaux d'immobilisations (> 5 000 \$) : 21 projets ciblés	X		• Nombre de travaux réalisés/année
36 Instaurer des outils de gestion	Réaliser des audits de performance des travaux réalisés	Suivre les projets d'économie d'énergie et s'assurer que les économies sont au RDV. Avec le logiciel helios ou autre (EBI, Energy Manager), vérifier les dépenses et indicateurs de performance	X		• Quantité d'énergie économisée/année
		Fournir à la direction générale une rédition de compte des projets réalisés	X		• Nombre de rapports produits/année
	Assurer des suivis périodiques	Mettre en place des bons de travail préventifs périodiques sur les bâtiments qui ont bénéficiés de modifications afin d'en assurer le contrôle et de maintenir les rendements optimaux	X		• Nombre de bons de travail préventifs mis en place/année
37 Offrir des formations	Augmenter les programmes de formation	Donner aux employés de la Ville de Saguenay les différentes formations afin de rester à jour au niveau des nouvelles technologies	X		• Nombre de formations réalisées/année
38 Assurer une vigie des programmes d'aide financière existants	Être à l'affût des différentes sources d'information telles que l'AQME, l'UMQ et autres organisations	S'assurer que tous les projets réalisés ont été inscrits au programme de subvention qui s'y rattache (Gaz Métro, Hydro-Québec, gouvernements)	X		• Nombre de subventions reçues/année vs nombre de projets déposés/année



OBJECTIF 1

Réduire et/ou stabiliser la production de matières résiduelles

RÉDUCTION À LA SOURCE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
39 Instaurer des pratiques municipales de réduction à la source	Instaurer des directives, pratiques et/ou politiques internes pour diminuer l'utilisation du papier	Proposer aux conseils municipaux un projet de directives, pratiques et/ou politiques visant la réduction de la consommation de papier	X		• Nombre de municipalités* ayant une directive/pratique/politique
		Connaître la consommation initiale de papier	X		• Quantité de papier achetée/année
	Adopter une politique municipale d'achats écoresponsables	Proposer au conseil de ville un projet de politique municipale d'achats écoresponsables	X		• Nombre de produits écoresponsables achetés/année • Nombre de municipalités* ayant adopté une politique
40 Favoriser le compostage, l'herbicyclage et le feuillicyclage	Poursuivre les subventions à l'achat de composteurs domestiques	Prévoir les sommes à chaque budget	X		• Nombre de composteurs vendus et utilisés/année • \$/année
		Effectuer un sondage auprès de la population relativement à l'utilisation du compostage, de l'herbicyclage et du feuillicyclage	X		• Taux de participation (%)
		Déterminer le rendement en compost, herbicyclage et feuillicyclage	X		• ND
	Maintenir les subventions pour les formations sur le compostage	Renouveler à chaque année le financement	X		• Nombre de formations données/année • Nombre de participants/formation

* Le plan de gestion des matières résiduelles inclut les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

OBJECTIF 2

Donner une deuxième vie aux matières qui autrement seraient destinées à l'enfouissement

Textiles, meubles et autres articles

RÉEMPLOI

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance	
41 Détourner de l'enfouissement les textiles, meubles et autres articles	Maintenir le financement des frais d'élimination des OBNL reconnus par la Ville de Saguenay et impliqués dans le réemploi	Prévoir les sommes à chaque budget	X		• \$/année	
	Favoriser le réemploi des biens usagés	Plan de communication	X		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année	
42 Développer l'information des tonnages réels de textiles, meubles et autres articles	Réaliser un inventaire de tous les organismes privés et publics (marchés aux puces, OBNL) et de toutes les matières qui sont réemployées		X		• Nombre OBNL/municipalité*/année • Nombre de points de collecte	
	Réaliser le décompte du nombre d'articles de sport réutilisés, de dons de biens réutilisables, etc.		X		• Nombre d'articles récupérés/année • Nombre d'articles affichés/année	
	Dans le contrat de collecte et transport des résidus ultimes, définir un circuit de collecte spécifique pour les OBNL impliqués dans le réemploi	Inclure une clause dans les devis techniques des collectes des ordures ménagères permettant d'obtenir une collecte dédiée aux OBNL impliqués dans le réemploi		X		• Nombre OBNL/année
	Soutenir l'organisme la Caserne de jouets Saguenay et estimer le nombre de jouets ramassés en tonnes	Bilan annuel de la Caserne de jouets		X		• Tonnes de jouets récupérés/année

* Le plan de gestion des matières résiduelles inclut les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay.



OBJECTIF 3

Maintenir et améliorer les performances de récupération et de recyclage

Papier, carton, verre, métal, plastique (PCVMP)

RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
43 Contribuer au bannissement du papier et du carton de l'enfouissement en vigueur depuis 2013	Adopter un règlement municipal visant à interdire le papier et le carton dans les ordures ménagères	Proposer aux conseils municipaux un projet de règlement visant la réduction de la consommation de papier	X		• Nombre de municipalités* ayant un règlement
44 Recycler 70 % du PCVMP	Améliorer l'implantation des îlots d'apport volontaire (ou autres types d'équipements) dans les lieux publics	Déposer une demande au Programme d'aide financière pour la récupération hors foyer des matières recyclables Réaliser un inventaire des îlots installés sur le territoire et mettre à jour les équipements	X		• Nombre d'îlots installés par année/nombre de lieux existants
	Maintenir la collecte sélective de l'ensemble des résidences selon le mode de contenant utilisé	Évaluer la possibilité de réaliser un inventaire des résidences participant ou non à la collecte sélective par le biais des conteneurs ou des bacs et déterminer le taux de participation	X		• Nombre de multilogements desservis/année/municipalité* • Taux de participation (%)/année
	Améliorer la collecte sélective dans les secteurs de villégiature	Réévaluer les modes de collecte pour les secteurs de villégiature	X		• Nombre de conteneurs/secteur de villégiature/année
	Poursuivre et/ou implanter la mise en place d'outils de récupération et recyclage lors de grands événements parrainés par la Ville	Poursuivre le financement aux organismes	En cours		• Nombre d'événements/année • \$/année/événement • Quantité récupérée/événement
	45 Optimiser le traitement et la mise en marché des matières recyclables	Assurer une veille technologique pour le traitement des différentes catégories de matières résiduelles et autres	Conférences, journées de formation, colloques; lecture d'articles scientifiques et de vulgarisation; sites de RECYC-Québec, MDDELCC, relatifs à la matière souhaitée	En cours	

* Le plan de gestion des matières résiduelles inclut les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay.



OBJECTIF 3 (suite)

Maintenir et améliorer les performances de récupération et de recyclage

Contenants de remplissage unique consignés

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
46 Récupérer les contenants à remplissage unique consignés	Déterminer nos rendements et fixer un objectif de récupération de cette matière	Reddition de compte du Centre de tri	X		• Taux de récupération (%)
	Maintenir l'efficacité du tri des consignes au Centre de tri	Plan de communication	X		• Taux de récupération (%) • Nombre d'interventions ISÉ/année pour cette matière

Écocentres

47 Maintenir un réseau d'écocentres bien aménagé et couvrant l'ensemble du territoire de planification	Évaluer la possibilité de construire et/ou de rénover de nouveaux écocentres sur le territoire de planification	Inspecter les écocentres actuels	En cours		• Nombre d'écocentres audités/année • Nombre d'écocentres mis aux normes/année
		Analyser les emplacements potentiels et les budgets disponibles			
	Mettre aux normes les écocentres, particulièrement en termes de santé et sécurité, pour les employés et les citoyens	Harmoniser les normes des écocentres			X
	Analyser les plages horaires pour savoir si elles répondent aux besoins des citoyens	Analyser le nombre de visites par jour d'ouverture (horaires été et hiver) pour chaque écocentre	X		
	Faciliter le réemploi via les OBNL	Évaluer la possibilité d'introduire des kiosques de réemploi dans les écocentres			



OBJECTIF 3 (suite)

Maintenir et améliorer les performances de récupération et de recyclage

Résidus domestiques dangereux (RDD)

RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
48 Maintenir et améliorer la collecte des RDD et sensibiliser les citoyens à leur importance	Maintenir la mise en place d'aires consacrées à la récupération de RDD pour en faciliter l'apport volontaire des citoyens	S'assurer que chaque secteur possède un espace réservé et en superficie suffisante pour recueillir les RDD	X		• Quantité de RDD récupérée/année
	Adopter un règlement municipal interdisant de jeter des RDD dans les ordures ménagères et en assurer l'application	Proposer aux conseils municipaux un projet de règlement visant l'interdiction de jeter les RDD dans les ordures ménagères	X		• Nombre de municipalités* ayant un règlement relatif aux RDD
	Implanter les programmes de responsabilité élargie des producteurs (RÉP) dans les édifices municipaux	Mettre aux normes du programme RÉP	X		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
	Maintenir les journées de collecte de RDD dans les municipalités rurales	Sélectionner les secteurs et les journées de collecte et s'assurer d'une bonne publication de l'information	X		• Nombre de journées/année • Nombre de participants • Quantité de RDD récupérés/jour
	Étudier la possibilité d'installer un entrepôt de RDD dans le secteur nord et implanter des installations le cas échéant	Réaliser un inventaire des endroits potentiels et se doter d'installations	X		• Nombre d'entrepôts installés/secteur • Quantité de RDD récupérés/secteur

* Le plan de gestion des matières résiduelles inclut les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

OBJECTIF 3 (suite)

Maintenir et améliorer les performances de récupération et de recyclage

Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)

RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d’y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance	
49 Favoriser l’atteinte de l’objectif gouvernemental de banissement du bois et contribuer à l’objectif national de trier 70 % des résidus de CRD du segment du bâtiment	Évaluer la pertinence de réaliser une étude pour la filière du bois et des traitements s’y rattachant	Établir une collaboration avec l’université régionale (UQAC) pour la réalisation de projets de recherche	X		• ND	
	Lors des octrois de contrats par les municipalités, inclure une clause technique particulière aux documents d’appel d’offres exigeant à l’adjudicataire de se départir des CRD vers des centres de récupération et de recyclage	Reddition de compte de l’entrepreneur exigée lors de l’attribution des contrats		X		• ND
	Adopter un règlement municipal interdisant de jeter les CRD dans les ordures ménagères	Proposer aux conseils municipaux un projet de règlement visant l’interdiction de jeter du bois dans les ordures ménagères		X		• Nombre de municipalités* ayant un règlement relatif au bois
	Maintenir la mise en place d’aires consacrées à la récupération du bois pour en faciliter l’apport volontaire	S’assurer que chaque secteur possède un espace réservé qui soit de superficie suffisante pour recueillir le bois de toutes sortes		X		• Quantité de bois récupérée/année

Encombrants (monstres ménagers)

50 Détourner de l’enfouissement les encombrants pouvant être mis en valeur	Inclure une clause dans les devis d’appels d’offres (collecte et transport des résidus ultimes) exigeant que l’adjudicataire transporte les encombrants pouvant être récupérés et recyclés vers un centre de traitement autorisé et où le pourcentage de récupération ne peut être inférieur à 65 %	Bilan exigé aux entrepreneurs lors de l’attribution de contrats	X		• Nombre d’encombrants récupérés/année • Quantité de matériel récupérable/encombrant
	Maintenir la gestion des appareils contenant des halocarbures	Auditer les contractants pour savoir s’ils respectent le règlement	X		• Quantité d’appareils réfrigérants récupérés/année

* Le plan de gestion des matières résiduelles inclut les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

OBJECTIF 3 (suite)

Maintenir et améliorer les performances de récupération et de recyclage

Béton de ciment et béton bitumineux

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
51 Favoriser l'atteinte de l'objectif national de recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, brique et asphalte	Maintenir l'information donnée aux employés municipaux concernant les endroits où disposer des résidus d'activités municipales	Plan de communication	X		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
	Améliorer la mise en place d'aires consacrées à la récupération de béton et d'asphalte pour en faciliter l'apport volontaire des citoyens	S'assurer que chaque secteur possède un espace réservé et en superficie suffisante pour recueillir le béton et l'asphalte	X		• Quantité de béton et d'asphalte récupérés/année
	Réutiliser le béton et l'asphalte récupérés dans les infrastructures municipales		X		• Quantité de béton et d'asphalte réutilisés/année

Pneus

52 Détourner de l'élimination les pneus pouvant être mis en valeur sur le territoire	Maintenir et développer la mise en place d'aires consacrées à la récupération de pneus pour en faciliter l'apport volontaire des citoyens	S'assurer que chaque secteur possède un espace réservé et en superficie suffisante pour recueillir les pneus	X		• Quantité de pneus récupérée/année
---	---	--	---	--	-------------------------------------

Technologies de l'information et des communications (TIC)

53 Détourner de l'enfouissement les appareils de TIC	Maintenir et améliorer les aires consacrées à la récupération des TIC pour en faciliter l'apport volontaire, et ce, même lors de la fermeture des écocentres en période hivernale	S'assurer que chaque secteur possède un espace réservé et en superficie suffisante pour recueillir les TIC	X		• Nombre de points de dépôt/secteur • Quantité de TIC récupérée/point de dépôt/année
	Maintenir le financement pour la récupération et le réemploi des TIC	Prévoir les sommes à chaque budget	X		• \$/année

OBJECTIF 3 (suite)

Maintenir et améliorer les performances de récupération et de recyclage

Autres matières

RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
54 Adopter une stratégie pour la gestion des autres matières (véhicules hors d'usage, encombrants métalliques et non métalliques, résidus d'activités de balayures de rue, etc.)	Assurer une veille pour trouver un traitement de récupération et de recyclage de ces autres matières	Conférences, journées de formation, colloques; lecture d'articles scientifiques et de vulgarisation; sites de RECYC-Québec, MDDEFP, relatifs à la matière souhaitée	En continu		• Nombre d'heures passées/année

OBJECTIF 4

Bannir de l'enfouissement les matières organiques d'ici 2020

Matières organiques contenues dans les ordures ménagères

VALORISATION

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
55 Mettre en œuvre la collecte et le traitement des matières organiques	Implanter une technologie de traitement des matières organiques	Planification de la collecte, du traitement et du partenariat	X		
		Évaluer le type de contenant, le mode et la fréquence de collecte	X		
		Mise en œuvre			
	Adopter un plan de communication axé sur le compostage domestique	Plan de communication	X		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
56 Réduire les matières putrescibles destinées à l'enfouissement par la promotion du compostage domestique	Évaluer la possibilité d'implanter des sites de compostage communautaires à des endroits stratégiques sur le territoire d'application		X		• Nombre de sites de compostage communautaires/ secteur/année

OBJECTIF 4 (suite)

Bannir de l'enfouissement les matières organiques d'ici 2020

Feuilles, branches et résidus verts

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
57 Réduire les matières organiques destinées à l'enfouissement	Faire la promotion de l'herbicyclage et du feuillicyclage	Plan de communication	X		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année

Bois

58 Bannir de l'enfouissement le bois	Maintenir et améliorer la performance de la collecte des arbres de Noël	Soutenir l'initiative <i>Sapin du bon sens!</i>	X		• Nombre d'arbres récupérés/année
		Plan de communication	X		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
	Adopter un règlement municipal interdisant de mettre le bois dans les ordures ménagères	Proposer aux conseils municipaux un projet de règlement visant l'interdiction de jeter du bois dans les ordures ménagères	X		• Nombre de municipalités* ayant un règlement relatif au bois
	Maintenir la mise en place d'aires consacrées à la récupération du bois pour en faciliter l'apport volontaire des citoyens	S'assurer que chaque secteur possède un espace réservé et en superficie suffisante pour recueillir le bois de toutes sortes	X		• Quantité de bois récupéré/année

Biosolides municipaux et boues de fosse septique

59 Maintenir les programmes actuels de valorisation agricole par compostage des biosolides municipaux et des boues de fosses septiques	Maintenir le programme de municipalisation des vidanges de fosses septiques à Saguenay	Harmoniser les devis d'appels d'offres pour la vidange des fosses afin de s'assurer d'obtenir des prix compétitifs	En cours		• Quantité de boues récupérées/année
	Évaluer la possibilité d'instaurer le programme de municipalisation des vidanges de fosses septiques dans les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay		En cours		• Quantité de boues valorisées/année
	Maintenir la valorisation agricole par compostage des biosolides municipaux et des boues de fosses septiques		En cours		• Quantité de boues valorisées/année
	Améliorer la gestion des biosolides municipaux dans les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay	Tenir un registre de valorisation des biosolides municipaux et des boues de fosses septiques	En cours		• Quantité de boues valorisées/année

* Le plan de gestion des matières résiduelles inclut les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay.



OBJECTIF 5

Éliminer la seule matière résiduelle, le résidu ultime

Résidus ultimes

ÉLIMINATION

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
60 Déterminer un nouveau cadre réglementaire pour l'élimination	Revisiter les ententes intermunicipales avec la Ville de Saguenay et les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay		X		• ND
61 Maintenir et améliorer la collecte des ordures dans les territoires non organisés (TNO)	Optimiser la gestion des déchets à l'entrée des TNO	Réaliser un inventaire des endroits potentiels par TNO où installer des conteneurs à déchets et les implanter, le cas échéant	X		• Nombre de conteneurs à déchets/ endroits potentiels/TNO • Quantité de déchets collectés/ année
62 Atténuation des émissions de GES liées au transport des résidus ultimes	Compensation des émissions	Réaliser un inventaire des émissions de GES liées au transport des résidus ultimes	X		• Nombre d'unités de carbone compensées/année • Somme versée/année
		Achat d'unités de carbone au marché volontaire du carbone	X		
63 Détourner le plus de matières possibles	Automatisation de la collecte des ordures ménagères	Plan de communication	X		• Nombre de municipalités* ayant adopté l'automatisation de la collecte des ordures ménagères

* Le plan de gestion des matières résiduelles inclut les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay.



ORIENTATION 4

Assurer une gestion durable des matières résiduelles

OBJECTIF 6

Répondre à l'objectif gouvernemental de bannir de l'enfouissement le papier et le carton (en 2013), le bois (en 2014) et les matières organiques (d'ici 2020)

Secteur ICI (Industrie, Commerce, Institution)

ICI

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
64 Déterminer le pourcentage réel de chaque catégorie de matières produites par les ICI	Réaliser une caractérisation du gisement des ICI	Mandater un organisme habilité à réaliser cet inventaire	X		• Pourcentage (%) de chaque catégorie de matières résiduelles produites par les ICI
65 Améliorer les performances de récupération et de valorisation des ICI	Faire connaître aux ICI les objectifs du PGMR	Plan de communication	X		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
	Augmenter le nombre d'entreprises utilisant des services de récupération	Évaluer la faisabilité de rendre accessible le service de collectes sélectives et les écocentres aux ICI générant des volumes comparables au secteur résidentiel	X		• Nombre d'entreprises utilisant les services de récupération
		Harmoniser les critères d'admissibilité aux collectes pour l'ensemble des ICI	X		• ND
		Promouvoir le programme d'attestation ICI ON RECYCLE et le programme d'aide financière pour la récupération hors foyer aux ICI	X		• ND
66 Harmoniser la réglementation concernant le bannissement des matières	Adopter un règlement municipal visant à interdire le papier et le carton, le bois et les matières organiques dans les ordures du secteur des ICI	Proposer aux conseils municipaux un projet de règlement visant l'interdiction de jeter le papier et le carton, le bois et les matières organiques dans les ordures du secteur des ICI	X		• Nombre de municipalités* ayant un règlement

* Le plan de gestion des matières résiduelles inclut les municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

OBJECTIF 7

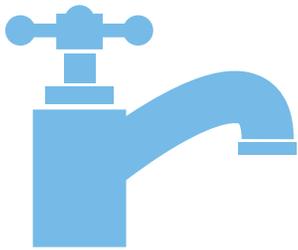
Répondre à l'objectif gouvernemental de recycler ou de valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte et de trier 70 % des résidus du segment du bâtiment

Secteur CRD (Construction, Rénovation, Démolition)

CRD

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
67 Déterminer le pourcentage réel de chaque catégorie de matières produites par le secteur CRD	Développer des méthodes afin de comptabiliser les intrants du secteur CRD	Établir des indicateurs de suivi et des outils de compilation des intrants de résidus de CRD acheminés dans les différents sites d'élimination	X		
	Évaluer la pertinence de réaliser une étude pour la filière du bois et des traitements s'y rattachant	Établir une collaboration avec l'université régionale (UQAC) pour la réalisation de projets de recherche	X		
68 Améliorer les performances de récupération et de valorisation des résidus de CRD	Faire connaître aux générateurs (citoyens et entrepreneurs) de résidus de CRD les objectifs du PGMR	Lors de la délivrance des permis de CRD et en collaboration avec les quincailleries, sensibiliser les générateurs aux bonnes pratiques de gestion des résidus CRD	X		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
	Développer des mesures incitatives à la réduction et au tri à la source des résidus de CRD	Évaluer la possibilité d'introduire des mesures réglementaires coercitives lors de l'émission des permis de CRD afin de favoriser le tri à la source, directement sur les chantiers	X		• Nombre de mesures instaurées





OBJECTIF 1

Répondre aux objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) de réduire de 20 % la consommation d'eau par personne et diminuer les pertes d'eau par fuites à au plus 20 % du volume total

EAU

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
69 Diminuer la consommation d'eau potable des services municipaux	Mettre à niveau ou remplacer les accessoires et équipements consommant l'eau dans les bâtiments municipaux		En cours		• Nombre de dispositifs, d'accessoires ou d'équipements installés/année
	Inclure des spécifications dans les devis et appels d'offres afin de favoriser l'achat d'équipements à faible consommation d'eau	Exiger une reddition de compte aux entrepreneurs lors de l'attribution des contrats	En cours		• Nombre d'inscriptions au devis
	Adopter de bonnes pratiques d'implantation et d'entretien des aménagements paysagers afin de minimiser l'utilisation d'eau potable	Former les employés aux bonnes pratiques	En cours		• Nombre de formations aux employés/année
	Optimiser la consommation d'eau des jeux d'eau, pataugeoires et piscines	Installer des systèmes à déclenchement manuel ou de recirculation avec surveillance de la qualité de l'eau	En cours		• Nombre de systèmes installés/année
70 Promouvoir l'économie d'eau potable réalisée dans la municipalité auprès des citoyens	Participer au programme d'économie d'eau potable (PEEP) de Réseau environnement		En cours		• Nombre d'activités réalisées/année
	Collaborer avec les commissions scolaires pour la réalisation d'un programme éducatif dans les écoles	Soutenir le programme <i>Pour une ERE solidaire</i> du CREDD	En cours		• Nombre d'activités dans les écoles/année • Nombre d'élèves/année
	Informar la population sur les procédures municipales d'utilisation de l'eau (ex. les purges, l'arrosage des rues)	Afficher l'information sur des panneaux publicitaires, dans les journaux locaux et sur le site Web de la municipalité	En cours		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/ année

OBJECTIF 1 (suite)

Répondre aux objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) de réduire de 20 % la consommation d'eau par personne et diminuer les pertes d'eau par fuites à au plus 20 % du volume total

EAU

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
71 Sensibiliser le secteur résidentiel à l'économie d'eau	Organiser des visites aux usines de filtration et d'épuration	Prévoir la disponibilité d'une ressource	En cours		• Nombre de visites/année
	Promouvoir l'usage de barils pour une gestion écoresponsable des eaux de pluie	Diffuser l'information sur la distribution des barils d'eau de pluie organisée par le Fonds Éco IGA	En cours		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
	Promouvoir l'usage de dispositifs visant l'économie d'eau à la maison	Distribuer des trousse d'économie d'eau potable (prévoir les sommes au budget)	En cours		• Nombre de trousse distribuées/année
	Sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques d'économie d'eau potable	Soutenir la patrouille environnementale	En cours		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
		Poursuivre les subventions aux trousse d'économie d'eau potable	En cours		• Nombre de trousse distribuées/année
Sensibiliser les propriétaires de piscine à un contrôle adéquat du niveau et de la qualité de l'eau afin d'éviter les remplissages inutiles	Plan de communication	X		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année	
72 Sensibiliser le secteur non résidentiel à l'économie d'eau	Mettre en place une campagne pour éliminer les systèmes de climatisation et de refroidissement à l'eau potable rejetée directement dans l'égout	Rencontrer les propriétaires des immeubles concernés	En cours		• Nombre de propriétaires rencontrés/année
	Installer de nouveaux compteurs d'eau à la consommation dans le secteur non résidentiel		X		• Nombre de compteurs d'eau installés/année
73 Diminuer la quantité de fuites	Poursuivre le programme de détection et de réparation des fuites	Ausculteur le réseau	En cours		• Pourcentage du réseau qui a été ausculté/année
		Mettre à niveau les équipements et les infrastructures	En cours		• Nombre d'équipements mis à niveau/année
		Effectuer les réparations requises	En cours		• Nombre de réparations effectuées/année

OBJECTIF 1 (suite)

Répondre aux objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) de réduire de 20 % la consommation d'eau par personne et diminuer les pertes d'eau par fuites à au plus 20 % du volume total

EAU

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
74 Optimiser les installations	Optimiser et réduire la pression	Optimiser les pressions aux installations de production d'eau potable et en réseau	X		• Nombre de nouvelles installations optimisées/année
	Corriger les purges en continu	Optimiser les purges à l'aide de purges programmables	En cours		• Nombre de purges programmables/année
75 Mesurer l'approvisionnement et la distribution de l'eau	Estimer la consommation résidentielle	Installer les débitmètres nécessaires au calcul de la quantité d'eau distribuée afin d'effectuer un échantillonnage représentatif	X		• Nombre de débitmètres installés/année
		Compiler l'enregistrement des données sur les débitmètres permettant le calcul de la quantité d'eau distribuée	X		• Nombre d'étalonnages effectués/année
		S'assurer annuellement que la précision des débitmètres nécessaires au calcul de la quantité d'eau distribuée est acceptable	X		• Nombre de relevés de calibration/année
	Estimer la consommation des logements résidentiels par échantillonnage représentatif	Effectuer un échantillonnage	X		• Nombre d'échantillons prélevés/année
	Réaliser une étude sur les aires de protection des sources d'approvisionnement	Mettre en œuvre les recommandations du rapport sur les aires de protection des sources d'approvisionnement	En continu		• Nombre de recommandations mises en œuvre/année
	Produire un état de la situation	Rédiger un bilan de l'usage de l'eau et un plan d'action	En cours		• ND
76 Protéger la ressource eau	Assurer la protection des bassins versants et des rives	Appuyer l'Organisme du bassin versant du Saguenay et les comités de bassins locaux	En continu		• Nombre de présences aux tables de concertation et soutien aux organismes de bassins/année

OBJECTIF 1

Protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural et les paysages

PATRIMOINE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
77 Protéger et mettre en valeur les éléments patrimoniaux identitaires	Sensibiliser la population aux éléments patrimoniaux identitaires	Remplacer les circuits patrimoniaux en papier par des ballado-découvertes (téléchargeables en ligne)	Lancement 2015	Mise à jour et enrichissement	• Nombre de ballado-découvertes téléchargées/année
		Organiser des activités de sensibilisation au patrimoine	En continu		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
		Sensibiliser les utilisateurs à la qualité des aménagements dans les villages de pêche blanche	En continu		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
		Mettre en valeur les sentiers pédestres en milieu boisé (mise aux normes et signalisation)	En continu		• Nombre de rencontres de gestionnaires de sentiers réalisées/année • Km de sentiers aménagés/année
	Reconnaître, protéger et mettre en valeur les lieux patrimoniaux et historiques	Soutenir les musées et le projet <i>Saguenay ville musée</i>	En continu		• Nombre de visiteurs/année
		Créer un fonds de sauvegarde du patrimoine		X	• Montant versé au fonds/année
		Intégrer le programme de subventions visant à restaurer et entretenir les bâtiments patrimoniaux au budget de fonctionnement de la Ville		X	• Nombre de subventions reçues/année vs nombre de demandes déposées/année
		Maintenir le programme d'aide conseil à la rénovation patrimoniale (entente de développement culturel avec le MCC)	X		• Nombre de consultations réalisées/année
		Créer un centre d'interprétation du patrimoine	X		• ND

OBJECTIF 2

Favoriser une vitalité culturelle, artistique, communautaire et de loisir

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
78 Favoriser l'accessibilité à l'ensemble des activités et équipements et réduire les inégalités sociales et économiques	Accroître la participation des personnes handicapées à des activités de loisir, de sport, de tourisme et de culture	Mettre en œuvre le <i>Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées</i> (PAIPH) et le plan d'accessibilité à la STS	En continu		• Nombre d'actions du PAIPH réalisées/année
	Développer et diffuser des outils pour faciliter l'intégration des arts et de la culture	Soutenir et poursuivre le programme <i>Culture Éducation</i> : • Par la signature de l'entente de développement culturel • Par l'intégration du programme au fonctionnement régulier de la Ville • Par l'intégration de tarifs spéciaux à la STS	X		• Nombre d'activités réalisées/année • Nombre de participants/année
	Créer des opportunités de contact entre les professionnels des milieux culturel et scolaire				
	Soutenir les initiatives qui proviennent des professionnels du milieu		En continu		
	Favoriser la médiation culturelle entre les différents acteurs	Soutenir et poursuivre le programme <i>Éveille ma culture</i> : • Par la signature de l'entente de développement culturel • Par l'intégration du programme au fonctionnement régulier de la Ville	X		• Nombre d'activités réalisées/année • Nombre de participants/année
	Accroître la participation des personnes à faible revenu aux équipements de loisir et faciliter l'accès au transport en commun	Soutenir et poursuivre le programme <i>Accès-Loisir</i>	En continu		• Nombre de participants/année
		Politique de gratuité des 12 ans et moins pour le ski de fond (accès et location) et les bains libres	En continu		• Nombre de participants/année
Améliorer les conditions de vie des aînés et faciliter l'accès au transport en commun	Poursuivre la démarche <i>Municipalité amie des aînés</i> (MADA)	En continu (en fonction de l'intégration des sommes nécessaires à chaque règlement)		• Nombre d'adaptations réalisées/année	
Harmoniser la tarification des activités et services	Adopter un règlement unique de tarification des activités et services	En cours		• ND	

OBJECTIF 2 (suite)

Favoriser une vitalité culturelle, artistique, communautaire et de loisir

ARTS, CULTURE, SPORT ET COMMUNAUTAIRE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
79 Assurer un développement culturel durable	Soutenir les projets et les acteurs du milieu culturel	Créer un fonds pour le soutien des activités culturelles : • Réflexion avec le bureau municipal des dons et subventions, lancement d'un programme normé	X		• Montant versé au fonds/année
	Associer la culture à toutes les stratégies de développement municipal	Actualiser la politique de développement des arts, de la culture et du patrimoine : • Réflexion et actualisation de la politique • Mise en œuvre de la politique	X		• ND
		En continu			
	Établir et mettre en œuvre une politique d'intégration des arts, de mise en valeur, d'acquisition et d'entretien des œuvres d'art : • Adoption de la politique • Mise en œuvre de la politique	X		• Nombre de mesures mises en oeuvre/année	
		En continu			
Promouvoir la tenue d'événements écoresponsables	Diffuser le guide des événements écoresponsables aux organisateurs d'événements et favoriser le transport collectif	En continu		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année • Nombre de guides distribués/année	
	Analyser la possibilité d'introduire une capsule écoresponsable au début des spectacles	X		• ND	

OBJECTIF 3

Promouvoir de saines habitudes de vie

SANTÉ

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
80 Créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie	Sensibiliser les intervenants qui détiennent les leviers à la transformation des environnements physique, socioculturel, politique et économique ayant un impact sur la santé des populations et favoriser le transport actif et collectif	Offrir des sessions de sensibilisation aux élus et gestionnaires municipaux concernés	En continu		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
		Offrir des journées portes ouvertes dans les centres de ski de fond et au centre de ski Mont-Fortin	En continu		• Nombre de journées portes ouvertes/année
		Développer des ententes de restauration (50 % santé au Mont-Fortin, Mont-Bélu et Bec-Scie et 100 % santé au Norvégien)	En continu		• Nombre d'ententes réalisées/année
81 Motiver les employés municipaux à développer de saines habitudes de vie	Promouvoir un mode de vie sain	Sensibiliser les employés à un mode de vie sain et actif en offrant des formations et ateliers sur la santé physique et psychologique	En cours		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
	Favoriser la mise en forme et le transport actif et collectif	Former une personne-ressource afin d'initier une période de réchauffement avant le travail (prévention des douleurs reliées aux efforts physiques)		X	• Nombre de personnes formées/année
		Organiser des activités de mise en forme en réalisant le concours podomètre et les midis actifs	En cours		• Nombre d'activités réalisées et de participants/année





ORIENTATION 7 Adopter des pratiques durables

OBJECTIF 1

Prioriser les achats écoresponsables

ACHATS

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
82 Assurer la mise en application d'une politique d'achats écoresponsables	Doter les services municipaux d'une politique d'achats écoresponsables	Adopter une politique d'achats écoresponsables par le conseil municipal	X		• ND
		Insérer les clauses dans les devis d'appels d'offres	X		• Nombre d'inscriptions aux devis/année
		Réaliser une liste de fournisseurs locaux dotés d'une politique de DD	X		• Nombre de fournisseurs inscrits/année
	Proposer des alternatives aux produits jetables	Recherche et diffusion de l'information (intranet) et rappels aux services	X		• Nombre d'alternatives proposées et diffusées/année
		Procéder à des ententes de récupération et de revalorisation du matériel et des produits (filtres, huile, bois)	X		• Nombre d'ententes de récupération ou de dispositions écoresponsables/année
		Promouvoir les dons de matériel usagé	X		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année
		Modifier la politique de disposition de biens	X		• Nombre de clauses modifiées/année
		Favoriser la reprise de marchandises non nécessaires	X		• Quantité de marchandises retournées/année
83 Favoriser l'activité économique locale	Encourager les marchés de proximité	Favoriser les achats locaux et responsables dans les devis d'appels d'offres (dans la mesure du possible, car soumis au plus bas soumissionnaire en conformité à la Loi des cités et villes)	En continu		• Nombre de clauses favorisant les achats locaux/année

OBJECTIF 2

Adopter des pratiques responsables

PRATIQUES RESPONSABLES

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
84 Promouvoir l'adoption de pratiques responsables au travail	Réduire la consommation de papier	Implanter des équipements de projection dans les salles de pause et salles de projection afin de rejoindre efficacement les employés qui n'ont pas de bureau attiré	X		• Nombre de salles équipées
		Inclure une phrase dans la signature électronique qui suggère de limiter les impressions	X		• ND
		Améliorer les économies de papier dans nos petits gestes (napperons, bloc-notes, etc.)	X		• Nombre de pratiques améliorées/année
		Produire le journal interne en version électronique seulement	X		• Nombre de copies imprimées/année
		Produire le miniguide du citoyen et cahier des loisirs en version électronique seulement	X		• Nombre de copies imprimées/année
	Adopter des pratiques écoresponsables dans les salles de pause	Prioriser l'utilisation de tasses réutilisables, de bâtonnets à café réutilisables ou compostables, de lait et sucre en vrac, éliminer les emballages individuels, acheter du café équitable, etc.	X		• Nombre de salles de pause respectant la directive vs nombre total de salles

OBJECTIF 2 (suite)

Adopter des pratiques responsables

PRATIQUES RESPONSABLES

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance	
85 Promouvoir l'entretien écologique des bâtiments	Promouvoir l'utilisation de produits biodégradables et de nouvelles façons de faire pour l'entretien des édifices municipaux (conciergeries et contrats externes)	Assurer le déploiement du banc d'essai des produits nettoyants biodégradables dans tous les édifices municipaux	X		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de produits biodégradables utilisés/année • Nombre d'immeubles convertis/année 	
		Inclure les produits certifiés écologiques à la politique d'achats écoresponsables et dans les devis d'appels d'offres	X		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de clauses intégrées/année 	
		Trouver une alternative aux produits chimiques (décapants à plancher, acide à toilette) et aux aérosols	En cours		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux produits remplacés/année 	
		Sensibiliser et former le personnel aux quantités de produits à utiliser et aux nouvelles méthodes de travail	En cours		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année 	
	Réduire l'utilisation de papier brun (auprès des usagers et conciergeries)	Enlever les distributeurs de papier à main là où il y a des séchoirs à main	Selon les opportunités			<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'équipements implantés/année
		Installer des distributeurs de papier à main précoupé en remplacement des distributeurs à rouleaux	Selon les opportunités			<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'équipements implantés/année
		Fournir des linges en microfibres aux concierges	En cours		<ul style="list-style-type: none"> • Quantité de produits fournis/année 	
	Réduire les quantités de savon à main	Remplacer les distributeurs de savon à main désuets par des modèles savon-mousse	Selon les opportunités			<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'équipements implantés/année



OBJECTIF 1

Réaliser les actions du plan de développement durable

GOUVERNANCE

Mesures	Actions à mettre en place	Moyens d'y arriver	Échéancier 2016-2021	Échéancier 2022-2026	Indicateurs de performance
86 Assurer le suivi de la mise en œuvre des actions du plan de développement durable	Allouer les ressources nécessaires à la mise en œuvre des actions du plan de développement durable		X		• Nombre de mesures réalisées/année
	Réaliser une reddition de compte annuelle du plan de développement durable		En continu		
	Introduire progressivement de nouvelles mesures au plan de DD		En continu		
	Communiquer la progression des performances de la Ville en matière de développement durable à ses collaborateurs internes et externes		En continu		• Nombre de programmes d'ISÉ diffusés/année



CONCLUSION

Par cette démarche de développement durable, la Ville de Saguenay souhaite devenir une municipalité plaçant la qualité de vie de ses citoyens au premier plan en utilisant rationnellement les ressources naturelles, en aménageant durablement le territoire, en maintenant et sauvegardant la biodiversité des écosystèmes et en assurant le bien-être et la solidarité entre les générations actuelles et futures.

Suivant le principe d'exemplarité, la Ville de Saguenay croit que le changement commence par son organisation municipale. Chacun des services impliqués travaille à l'intégration de meilleures pratiques liées à son champ d'expertise afin de faire de Saguenay une ville écoresponsable. Toutefois, la durabilité de son développement devra impliquer la participation de l'ensemble de la collectivité saguenéenne. Le succès de la démarche dépend de l'implication et de l'engagement de chacun.

C'est en travaillant tous ensemble que nous construisons l'avenir!



REMERCIEMENTS

La Ville de Saguenay tient à remercier toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration du Plan de développement durable de la Ville de Saguenay 2016 – 2026.

Un merci particulier aux 517 citoyens et agents municipaux qui ont participé activement aux forums et ateliers de priorisation. Leurs échanges, réflexions, idées et propositions sont à la base de cette démarche participative.

Nous tenons à remercier les 19 membres du comité de développement durable et les 11 membres de l'équipe de validation pour leurs commentaires et judicieux conseils ayant permis d'orienter et de concrétiser la démarche au niveau territorial et organisationnel.

Nos remerciements vont aussi à Christiane Gagnon, Ph D. en aménagement, professeure à l'Université du Québec à Chicoutimi, qui, avec son équipe, a produit l'ouvrage *l'État des lieux du développement durable et viable à Saguenay* et nous a guidé tout au long de cette aventure. De même, nous remercions l'équipe de Grisvert qui nous a accompagnés dans la conception et l'animation des forums, faisant de cette démarche de concertation une expérience positive et fructueuse.

Un grand merci aux directions de services de l'administration municipale et plus spécifiquement aux membres du comité de pilotage qui ont participé activement à l'élaboration de ce plan. Elles ont consacré temps et énergie afin d'assurer la cohérence de la mise en œuvre des actions proposées.

En terminant, nous tenons à remercier les élus de la Ville de Saguenay et les membres de la commission de l'environnement et du développement durable qui ont adopté cette démarche et en seront les fiers porteurs.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Sylvain Lavoie, directeur-adjoint, Division environnement du Service des travaux publics, Ville de Saguenay

François Hains, directeur commercial, Promotion Saguenay

Nancy Bourgeois, conseillère à l'environnement et au développement durable, Ville de Saguenay

Julie É. Guérin, *Ph.D., agr.*, coordonnatrice de projets à l'environnement et au développement durable, Ville de Saguenay

Isabelle Roberge, conseillère Web - rédactrice, Ville de Saguenay

Marie-Hélène Lafrance, conseillère aux relations médias, Ville de Saguenay

BIBLIOGRAPHIE

CORMIER A., GAGNON C (2009). État des lieux du développement durable et viable à Saguenay. Jalon pour un agenda 21^e siècle local, UOAC, Ville de Saguenay, 61 p.

VILLE DE CHÂTEAUGUAY (2014). Plan d'action en développement durable 2014-2020, 38 p.

VILLE DE LÉVIS (2014). Plan d'action de développement durable, juillet 2014, 65 p.

VILLE DE LONGUEUIL (2013). Ensemble vers une ville humaine. Plan stratégique de développement durable, 73 p.

VILLE DE MONTRÉAL (2010). Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015, 117 p.

VILLE DE SAGUENAY (2011). Comment faire de Saguenay une organisation écoresponsable? Compte-rendu d'ateliers, 6 avril 2011. Forum ouvert sur le développement durable. Document préparé par Grisvert, 27 p.

VILLE DE SAGUENAY (2011). Comment faire de Saguenay une organisation écoresponsable? Compte-rendu d'ateliers, 12 avril 2011. Forum ouvert sur le développement durable. Document préparé par Grisvert, 34 p.

VILLE DE SAGUENAY (2011). Comment faire de Saguenay une organisation écoresponsable? Compte-rendu d'ateliers, 18 avril 2011. Forum ouvert sur le développement durable. Document préparé par Grisvert, 30 p.

VILLE DE SAGUENAY (2011). Comment faire de Saguenay une ville écoresponsable? Phase 2. Compte-rendu d'ateliers, 8 novembre 2011. Document préparé par Grisvert, 54 p.

VILLE DE SAGUENAY (2012). Premier forum citoyens sur le développement durable de la Ville de Saguenay. Compte-rendu d'événement, 21 avril 2012. Document préparé par Grisvert, 30 p.

VILLE DE SAGUENAY (2012). Deuxième forum citoyens sur le développement durable de la Ville de Saguenay. Compte-rendu d'événement, 28 avril 2012. Document préparé par Grisvert, 46 p.

VILLE DE SAGUENAY (2012). Troisième forum citoyens sur le développement durable de la Ville de Saguenay. Compte-rendu d'événement, 5 mai 2012. Document préparé par Grisvert, 44 p.

VILLE DE SAGUENAY (2012). Forums citoyens sur le développement durable. Ville de Saguenay, rapport synthèse, mai 2012. Document préparé par Grisvert, 58 p.

VILLE DE SAGUENAY (2015). Plan de gestion des matières résiduelles, Ville de Saguenay – MRC du Fjord-du-Saguenay, 137 p. (En préparation)

VILLE DE SAGUENAY (2013). Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées 2013-2014-2015, 40 p.

VILLE DE SAGUENAY (2012). Rapport de la vérificatrice générale pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, 183 p.

VILLE DE SAGUENAY (2013). Rapport de la vérificatrice générale de la Ville de Saguenay pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, 182 p.



- ◆ **efficacité énergétique** ◆
- gestion des matières résiduelles
- ◆ **utilisation et traitement de l'eau**
- ◆ **santé** ◆ qualité de vie ◆
- participation et engagement ◆
- achats responsables**
- ◆ aménagement du territoire ◆ patrimoine naturel ◆
- gestion des risques ◆
- transports durables**
- ◆ diffusion des connaissances ◆
- sensibilisation ◆ accès au savoir ◆
- coopération ◆ **équité**
- ◆ changements climatiques ◆
- partenariat** ◆ préservation de la biodiversité ◆
- précaution** ◆
- solidarité sociale**
- ◆ efficacité économique ◆
- patrimoine culturel** ◆

Imprimé sur du Rolland Enviro Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie biogaz et certifié FSC®, ÉcoLogo/UL, procédé sans chlore et garant des forêts intactes.



100 %



Garant
des forêts
intactes^{MC}

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLAN D'ACTION 2016 - 2026